

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLANDAGE du 13 février 2014

Seul les membres du conseil municipal étaient présents à cette séance

Etaient présents : Mrs M.Canepa, Ch. Le Turdu, D. Pavier, JP. Serre,
JP Peagno, J. Mazalaigue, M. Gery, L Granon arrive à 18h10

Subventions 2014 :

Une subvention est demandée par le collège du Diois pour les enfants en 6° pour leur activité de ski (un seul enfant concerné Loïc Lépinay) pour la somme de 40 €

Une subvention est accordée au secours populaire du Diois pour un montant de 40 €.

Une subvention est accordée au comité des fêtes de Glandage pour un montant de 276 €.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce par 7 pour.

Subvention 2014 :

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention des parents de Glandage (5 170 €). Cette demande regroupe le transport pour la maternelle, la crèche de Chatillon et la crèche de Lus et différentes activités. Mr le Maire signale que les activités mentionnées ne sont pas de la compétence de la mairie (un centre de loisirs existe à Chatillon). Une somme de 1 400 € sera allouée pour participer au dédommagement des frais de transport. Mr Le Turdu signale que lors de l'année 2013 il n'a reçu par l'association des parents aucun dédommagement pour le transport et signale qu'il s'abstiendra lors du vote.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce par 7 voix pour et 1 abstention

Subvention 2014:

Une subvention est accordée à l'APACH pour un montant de 40 €

Une subvention est accordée à l'ADES pour un montant de 500 €

Après avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce par 8 voix pour

Travaux et achat matériel :

Mr le Maire fait part des différents travaux en cours ou à venir :

Achat d'un PC, imprimante, scanner et disque dur pour la nouvelle application informatique de dématérialisation des documents.

Prévision du remplacement de la gravillonneuse.

Travaux de la toiture de l'Escavale qui vont débiter dans les semaines à venir.

Réhabilitation de la maison forestière n°1

Travaux de voirie pour un montant maximum de 44 637,62 € à définir au printemps car beaucoup de dégâts à cause des pluies.

Travaux de réhabilitation de l'ancienne école.

Travaux de réorganisation du service des ordures ménagères.

Travaux pour la réduction de la vitesse sur la RD 539 dans la traversée de Grimone.
Travaux pour la réalisation de l'accès handicapé de la mairie.
Etude de la piste du Bois Noir, le conseil municipal décide de la continuer mais de ne pas l'inscrire au budget 2014.
La réhabilitation du réseau assainissement de Grimone.
La réhabilitation de la station de traitement de Grimone.
La mise en place des compteurs production et distribution
Remplacement de 2 filtres médium.

Communications électroniques :

Mr le Maire fait part de donner la compétence communications électroniques à la communauté des Communes du Diois pour permettre le développement de la fibre optique à l'habitant dans les 10 ans à venir. Le montant de cette prestation s'élève à 1 600 € par an pendant 10 ans. Le conseil municipal se prononce par 7 voix pour et 1 abstention de Mr Mazalaigue.

Déclassement de parcelles communales privées à public :

Mr le Maire fait part qu'il est nécessaire de déclasser les parcelles communales du domaine privé au domaine communal public.

Il s'agit des parcelles :

A la Révolte H 581

Au Château H 590 et H 592

A Gimone X 86, X 102, X 133, X 33 et X 58.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Frais de scolarité versés à la ville de DIE :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser les frais de scolarité pour les enfants Mirabel scolarisés à l'école Chabestan à Die (pour une durée de 4 mois).

Régie de photocopie :

Mr le Maire propose d'abroger la régie de photocopie devenue obsolète avec les nouvelles technologies.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Travaux espaces verts 2014 :

Mr le Maire propose le devis des travaux espaces verts (CAT de Recoubeau) pour 12 journées d'intervention pour un montant de 3 143 € .

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Logement maison forestière n° 1 :

Mr le Maire fait part de la libération de la maison forestière n°1 par la famille Mirabel en date du 07 mars 2014. A l'occasion de ce départ la délimitation de la partie privative devant la maison sera réalisée. L'état des lieux sera réalisée à cette occasion.

Affouage 2014 :

Les demandes d'affouage pour les résidents principaux sont reçues en mairie ou par voie postale du 25 février au 31 mars 2014. L'attribution des lots entre le 1 avril et le 15 avril 2014.

Les volumes délivrés sont de 20 stères de feuillus et 10 stères de pin au prix de 5 € le stère de feuillus et 2 € la stère de pin.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Programme annuel des actions proposées en forêt communale :

Mr le Maire fait part des travaux en forêt communale :

Travaux de maintenance sur parcelle P54 pour un montant de 3 368,75 €

Travaux d'infrastructure 7 182 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Evolution du parc de cabines téléphoniques hors service universel :

Mr le Maire informe que l'opérateur Orange retirera au cours de l'année 2014 la cabine téléphonique de Borne.

Projet de micro centrale sur captage :

Mr le Maire fait part de la non rentabilité de l'installation d'une micro centrale sur le captage de la Boirette.

Le conseil accepte à l'unanimité d'abandonner le projet.